

DIU Référent(e) handicap secteur privé - secteur public

Domaine :

Sciences humaines et sociales

UFR/Institut :

-

Type de diplôme :

Diplôme inter-universitaire

Prerequisites for enrolment :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

City :

Créteil - Campus Centre

Length of studies :

1 an (100h+70h de stage en un an, modularisable)

Accessible as :

Initial Training,
Employee training

Présentation de la formation

Conçu et dispensé par des professionnels spécialistes du handicap (voir "partenariats"), le DIU "Référent(e) Handicap secteur privé, secteur public" s'adresse aux personnels des entreprises privées et publiques (directeurs ou tuteurs d'entreprises, DRH, chargés de mission handicap ou d'insertion, chargés d'accueil, personnels de santé, etc.), de l'Éducation nationale, des universités, des associations, collectivités et organisations, et aux étudiants ou demandeurs d'emplois qui souhaitent :

- accroître leurs connaissances et compétences en matière de handicap, d'insertion et de maintien dans l'emploi ou de poursuites d'études, et d'accueil de clientèle, en vue d'une expertise,
- être initiés aux problématiques du handicap et de l'insertion professionnelle, sociétale, scolaire ou universitaire des personnes en situation de handicap.

Le DIU se fixe deux objectifs :

- apporter des outils et techniques en vue de l'accueil/insertion des personnes handicapées (étudiants, salariés, clientèle etc.)
- faire acquérir ou développer les connaissances, les compétences et l'expertise nécessaires pour structurer/mettre en œuvre la politique handicap d'une organisation et d'accompagner salariés, élèves, étudiants ou clientèle en situation de handicap.

Le DIU permet d'obtenir une reconnaissance professionnelle par l'acquisition d'un diplôme universitaire en vue d'évoluer professionnellement.

Co-accréditations

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Targeted skill(s)

- Mise en œuvre et encadrement d'une politique de gestion du handicap (enjeux, difficultés/aides, analyse des besoins des personnes handicapées, réponses aux besoins).
- Conception gestion, mise en oeuvre d'une politique handicap afin de favoriser l'insertion, le maintien en emploi, la formation, la réorientation professionnelle et l'évolution de carrière des personnes en situation de handicap.

Outre ces compétences, le référent-handicap d'un établissement d'enseignement ou de formation doit savoir mettre en place une politique handicap pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et la formation des élèves et étudiants handicapés et l'accueil des parents handicapés.

Niveau de responsabilité :

- Rôle de pilotage, de conception de politique insertion-handicap et de conduite du changement,

- Rôle de conseil, d'expertise et d'aide à la décision.

Career Opportunities

- chargés d'insertion handicap,
- cadres des ressources humaines,
- cadres d'entreprise en charge de santé et sécurité au travail,
- chargés de mission handicap et référents-handicap (établissement d'enseignement ou de formation),
- professionnels confrontés aux travailleurs en situation de handicap (médecine du travail ; associations d'insertion, ESAT ; pôle orientation professionnelle MDPH etc.).
- secteurs privés / secteur public ou para-public / associatif

Ce DIU vise la professionnalisation d'une fonction ou l'acquisition de connaissances et de compétences spécialisées, aujourd'hui souvent absentes des DRH des entreprises, des établissements scolaires ou universitaires, ou des organismes de voyage.

Organisation de la formation

Organisation générale des études :

Formation d'octobre à mars (100 heures réparties sur 6 mois)
Volume horaire global : 170h (100h en présentiel + 70h de stage : 2 semaines).

Le programme du DIU est adapté aux besoins des stagiaires. Il propose :

- des séances communes à tous les stagiaires
- des séances de formation spécifiques selon l'origine des stagiaires (secteur privé ou public)
- des séances de formation spécifiques selon les secteurs d'activité des stagiaires

Le programme du DIU alterne :

- apports théoriques,
- études de cas,
- visites de terrain et rencontres avec des professionnels,
- conduites de projets,
- évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles (EPP) résultant de la formation.

Enseignements : 100h

- Modules de 2 ou 3 jours consécutifs
- Séances à distance
- Format : exposés théoriques, présentations d'expériences et d'outils, interventions de professionnels, échanges d'expériences entre les participants, préparation à l'élaboration du mémoire et à la soutenance de mémoires.

Modalités d'enseignement :

- Enseignement en présentiel et à distance
- Fondements pédagogiques rendant accessibles à tous les notions issues de la recherche scientifique contemporaine qui accroissent l'efficacité et la pertinence des pratiques professionnelles.
- Expertise et expérience d'intervenants (associations, institutions) accueillant des personnes handicapées apportant un éclairage sur les notions théoriques, législatives et règlementaires étudiées.
- Exemples pratiques, mises en situation, visites de terrain,

séminaire et conférence.

- Documents et supports de cours mis en ligne sur la plateforme EPREL.

Formation organisée en six modules :

- Module n°1 : Cadre conceptuel et législatif : 3 jours
- Module n°2 : Insertion, maintien dans l'emploi et évolution de carrière : acteurs, démarches, politiques (1) : 2 jours
- Module n°3 : Insertion, maintien dans l'emploi et évolution de carrière : acteurs, démarches, politiques (2) : 2 jours
- Module n°4 : Référent-handicap : fonction(s) et savoir-faire : 2 jours
- Module n°5 : Adapter pour insérer : 3 jours
- Module n°6 : Évaluation des acquis théoriques et des pratiques professionnelles : 3 jours

Stage / Alternance

Stage : 70h

- Le stage d'observation et/ou de pratique accompagnée ou la période en entreprise/établissement d'enseignement ou de formation pour un salarié en poste constitue le terrain d'application du projet développé dans le mémoire ou un champ d'observation/ de mise en pratique partielle du projet.
- L'entreprise, ou l'organisme d'accueil, peut être une entreprise privée, un organisme public, une association, un cabinet conseil, du moment qu'il est en relation avec le mémoire et la formation. Le Centre de La Gabrielle, partenaire-formateur du DIU, est un berceau de stage possible.
- Le stage doit enrichir la réflexion développée dans le mémoire de DIU, voire servir de base à la problématique. Sa réalisation est soumise à l'accord du comité pédagogique qui jugera de sa pertinence par rapport au sujet de mémoire et aux contenus et objectifs du DIU.

Test

- Contrôle d'expertise (conduite de projet : coefficient 1) : Présentation d'un dossier de conduite de projet élaboré en binôme ou en trinôme
- Rédaction d'un mémoire (coefficient 2) + Soutenance du mémoire (coefficient 1)

Modalités d'admission en formation initiale

Dossier (CV+ lettre de motivation) à Karine Gros.

Candidature

Pour les dossiers d'inscription, merci de contacter :
Université Paris-Est Créteil (UPEC)
SCEPPE, Campus Centre
61, avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil
Tél : 01 41 78 48 03
Mail : nathalie.bourgoin@u-pec.fr

Partenariats

Les intervenants de la formation et les terrains accueillant les visites formatives représentent des partenaires issus de milieux variés (entreprises, associations, établissements publics...) :
- AGEFIPH

- CAPGEMINI
- Centre de la Gabrielle
- CNRS
- Comète France
- Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées 77 (MDPH)
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR)
- THALES

Director of studies

Karine Gros - karine.gros@u-pec.fr

Scolarité

Université Paris-Est Créteil (UPEC)

SCEPPE, Campus Centre

61, avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil

Tél : 01 41 78 48 03

Mail : nathalie.bourgoin@u-pec.fr